



C'est dans un esprit de **camaraderie** et de **saine compétition**
que se sont déroulées

les olympiades 2024 des écoles



Mémo

Sommaire

• Mémo	2
• Le mot du maire	3
• Ur gomz gant ar maerez	3
Vie municipale	5
• Visite du Sous-Préfet	5
• Visite aux doyens de la commune	6
Finances	7
• Les subventions aux associations	7
• Les budget de la commune	8
• Les principaux investissements	10
Travaux	11
• Lotissement Liorzh An Ti	11
• Egilse : nouvelle toiture	11
• Le réseau d'eau potable	12
• Aménagement des rues	13
• Le fibre optique	14
• Cimetière	14
• Sécurisation de la RD 65	15
• Espaces publics	15
Vie municipale	16
• Le conseil municipal des enfants	16
• Adressage de la commune	17
• Dénomination des voies	18
• Service carte d'identité et passeport	19
Vie scolaire	20
• Ecole primaire publique	20
• Ecole Ste Anne	21
• Temps périscolaire	22
EHPAD CCAS	23
• La résidence de l'If	23
• Prévention routière	24
Vie associative	25
• Entente sportive - ESPLM	25
• Association F.A.I.R.E	26
• Université du temps libre	26
• Sauvegarde de la chapelle du Paradis	27
• Forum citoyen Leff Ar Mor	28
• Société de chasse	29
• Volti Subito	29
• Maxi danse	30
• APEL école Sainte Anne	30
• Korriگانed Pañvrid	31
• Tous en forme	31
• Bagad Pañvrid	32
• Le club de Badminton	33
• Mammenn	33
Leff Armor Communauté	34
• Cousue main	34
• PLUi	34
• Habitat - Logement	35
Etat civil	35
• Naissances	35
• Décès	35
• Mariages	35
Animations estivales 2024	36

→ Permanence des élus : Maire, Adjointes et conseillers délégués

- Maire : du mardi au vendredi de 10h à 12h sur rendez-vous
- 1^{er} Adjoint sur rendez-vous
- Adjointe aux Solidarités sociales et communales le vendredi de 9h à 12h sur rendez-vous

→ Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi matin : 09h00 à 12h00

Mardi au vendredi : 09h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Samedi : 09h00 à 12h00.

Tel : 02 96 21 74 39 - accueil@pommeritlevicomte.bzh

NB : La mairie sera fermée tous les samedis matin du 20 juillet au 14 août 2024

→ Site Internet de la commune :

www.pommeritlevicomte.bzh

→ Horaires d'ouverture de la Déchetterie :

Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi

Horaires d'avril à octobre : 8h30-12h et 13h30-18h

Horaires novembre à mars : 9h-12h et 13h30-17h30

Fermé les jours fériés

Jour de ramassage des ordures ménagères sur la commune :

→ **Le vendredi**

Attention aux couleurs des poubelles (voir calendrier)

Service déchets Leff Armor Communauté 02.96.79.77.99

dechets@leffarmor.fr

Ecopoints sur la Commune :

Salle Omnisports, Salle socioculturelle, Perbregat

→ Horaires d'ouverture de la Poste :

Du lundi au vendredi de 13h45 à 15h45

et le samedi matin de 10h à 12h

→ Communauté de Communes / Leff Armor Communauté :

Horaires d'ouverture des bureaux :

- **Lundi au vendredi** de 09h00 à 12h30 et 13h30 à 17h30

- Adresse rue du moulin de Blanchardeau

BP 36 - 22290 Lanvallon

Tél. : **02 96 70 17 04**

DIFFUSION :

Mairie de Pommerit Le Vicomte

Directrice de publication : Florence LE SAINT

RESPONSABLE DE LA RÉDACTION : Anne BELLEGOU

COMITÉ DE RÉDACTION : L'exécutif municipal + service administratif

PHOTOS : Service administratif exécutif

CONCEPTION ET IMPRESSION : Imprimerie Roudenngrafik

ZI de Bellevue – BP 10129 - 22201 Guingamp Cedex

Tel : 02 96 119 700 // guingamp@roudenn.fr

Dépôt légal : juillet 2024

Le mot du maire



Florence Le Saint
Maire

80 ans après le début de la libération de la France du joug fasciste, nous venons d'acter la constitution d'un nouveau socle européen. Les élections législatives anticipées sont en cours. Notre équipe municipale en s'efforçant de travailler pour l'intérêt de tous, en œuvrant, au quotidien, à améliorer et à préserver notre cadre de vie, perçoit ce doute qui habite nos concitoyens. Les solutions proposées par les extrêmes ne sont pas les nôtres et nous continuerons d'avancer sur notre feuille de route municipale, avec lucidité, envie et enthousiasme.

La fragilité du vivre-ensemble est bien de nos responsabilités de citoyens dans le cadre du respect des règles de la république et la commune en est l'un des socles démocratiques où la confiance doit se mesurer au quotidien.

La tempête Ciaran, qui nous a touché en novembre dernier, nous rappelle que nos travers ou qualités humaines réagissent vite à l'adversité. Ainsi c'est fait jour, la difficulté pour certains d'attendre, d'accepter les délais rationnels d'intervention, pendant que d'autres faisaient preuve d'adaptation ou se retroussaient les manches pour aider ses voisins.

Nous jouons tous un rôle important pour une société apaisée. L'espace familial et l'école par son éducation, le Conseil Municipal avec celui des Enfants, les associations, tous nous œuvrons pour mieux nous comprendre et mieux nous parler.

L'année 2024 sera une année de travaux importante dans le centre bourg. Les travaux réseaux (eau potable, assainissement et eaux pluviales) de la rue Jean Moulin jusqu'au début de la rue du Trieux vont démarrer en juillet pour 4 mois, puis ceux d'aménagements suivront en fin d'année.

La sécurité (incendie et routière), la rénovation énergétique et l'avenir de notre salle omnisport seront également au menu, afin de continuer à améliorer notre patrimoine communal.

La fibre optique s'invite enfin dans notre commune, elle était très attendue et occasionnera des travaux d'élagage complémentaire afin de sécuriser ce nouveau réseau.

Nous accompagnons toujours matériellement ou financièrement nos associations où chacun peut se retrouver pour de précieux moments de convivialité, notamment cet été et à partir de la rentrée. Il y en a pour tous les goûts !



Florence LE SAINT
Maire de Pommerit Le Vicomte



Ur gomz gant ar maerez



80 vloaz zo e oa bet dieubet Frañs diouzh ar yev faskour, ha votet hon eus un dileuriadur europat nevez. Hag emamp o paouez votiñ evit ar gannaded, abretoc'h evit na oamp sañset ober. Skipailh an Ti-kêr a zalc'h da labourat evit an holl hag evit gwellaat ha gwareziñ hon endro bevañ. Gwelet a reomp pegen nec'het eo an dud er mareoù-mañ. An diskoulmoù bet kinniget gant an tuioù pellañ ne blijont ket dimp ha delc'hen a refomp d'ober ar pezh hon doa prometet, gant ur spered lemm, youl ha levez.

Bresk eo ar bevañ-mat asambles, ha rankout a reomp-holl ober war-dro ha doujañ da reolennoù ar Republik. Er gumun da gentañ-tout, pa'c'h eo unan eus perzhioù diazez an demokratelezh, hag ul lec'h ma ranker bemdez kaout fiziañs en dud.

Gant ar gorventenn Ciaran, a oa tremenet e miz Du, e oa bet degaset da soñj dimp pegen prim e vezomp o tiskouez hon ferzhioù mat pe fall pa ranker pleal gant an drougeur. Sklaer e oa, lod a oa lakaet diaes o c'hortoz e vefe renket an traoù, tra ma oa lod all o kregiñ e-barzh pe o sikour o amezeien.

Pep hini en deus e lod d'ober ma faot deomp bevañ en ur gevredigezh distanet. E kelc'h ar familh hag er skol evit an deskadurezh, e Koñsailh an Ti-kêr ha hini ar Vugale, er c'hevredigezhioù. Lakaat a reomp hon foan evit kompren gwelloc'h an eil egile ha kaozeal asambles.

E 2024 e vo labourioù e-kreiz ar bourk. E miz Gouere e vefomp krog gant al labourioù war ar rouedadoù (dour mat da evañ, yac'husaat ha dourioù-glav) a bado 4 miz etre ar straed Jean Moulin ha penn-kentañ straed an Trev. Al labourioù kempenn a vo graet goude-se, e fin ar bloaz.

Evit delc'hen da wellaat madoù ar gumun e vo pleet ivez gant ar surentez (e-keñver an taniou-gwall ha war an hentoù), an neveziñ energetek ha dazont sal an holl sportoù.

A-benn ar fin en em gavo ar wienn optikel er gumun, gortozet e oa ur reuziad zo hag evit staliañ anezhi e vo ret divarrañ un tamm ouzhpenn abalamour da suraat ar rouedad nevez-se.

Delc'hen a reomp da sikour hon c'hevredigezhioù gant ostilhoù pe arc'hant, ha pep hini a c'hall en em gavout enne evit tremen mareoù plijus, dreist-holl e-pad an hañv hag adalek an distro-skol. Traoù a bep seurt zo evit pep hini !

Florence LE SAINT
Maerez Pañvid-ar-Beskont

Isabelle Collin

Le 7 décembre dernier, Isabelle Collin, adjointe aux affaires sociales communales et à l'intergénérationnel nous a quitté.

Ce rôle est le plus sensible d'un Conseil Municipal, car il exige discrétion, tact, sens de l'écoute, bienveillance, empathie mais aussi de la fermeté et du sang froid. Son bon sens

et sa motivation pour l'engagement auprès des plus fragiles ont convaincu. Ce travail de fond confidentiel est essentiel pour redonner confiance et éviter de perdre pied à bon nombre de personnes confrontées aux difficultés de la vie.

Son action en tant qu'adjointe municipale a été exemplaire et importante



pour notre communauté et les habitants de notre commune de Pommerit Le Vicomte la remercient et renouvellent leur amitié à Michel et toute sa famille.



Visite du **Sous- préfet**

**Le mardi 27 février,
M. Delrieu, Sous-préfet de
Guingamp a visité notre
commune.**

Avec 111 communes, la circonscription de Guingamp est vaste et étendue, ces visites permettent à Monsieur Le Sous-préfet de mieux situer les communes et leurs dynamiques de projets.

Lors du déjeuner à l'EHPAD, il a pu échanger sur le fonctionnement et la vie des résidents à la résidence de l'If. Féru de patrimoine, il a pu apprécier les travaux réalisés sur la toiture de l'église, qui ont d'ailleurs bénéficié de subvention d'état. Ensuite nous lui avons présenté les projets d'aménagements futurs le long de la rue de la Mairie jusque Mezennes, la salle omnisport et la salle socioculturelle (Centrale de Sécurité Incendie). Enfin, il a pu découvrir la Maison de Santé, où nous lui avons fait part de nos inquiétudes concernant nos professionnels de santé et notamment l'installation de médecins généralistes dans le département.

Programme

Déjeuner à l'EHPAD à 12h30



Visite de l'église

- Réfection de la toiture de l'église en 2 tranches avant et arrière 2022 et 2023
- Montant des travaux HT : 179 200 €
- Montant DETR obtenu : 38 016 € soit 21 %



Aménagement de la traversée d'agglomération en centre bourg



- Projet global de 1 228 000 € HT
- 745 000 € HT pour la 1ère tranche
- Demande DETR en cours de 260 758 € soit 35 %

Service instructeur des titres sécurisés



- 800 titres délivrés depuis l'ouverture en septembre 2023

Salle socioculturelle

- Le système de sécurité incendie de la salle socioculturelle doit être remplacé pour éviter une fermeture administrative.
- Un montant des travaux estimé à 39 955 € HT
- Une demande de subvention au titre de la DSIL a été déposée pour un montant de 29 147 €

pluridisciplinaire et revitalisation du centre bourg

En 2017, la collectivité a répondu à l'appel à projet "dynamisme des bourgs ruraux et villes" dans le cadre d'un projet de reconversion d'une friche industrielle et d'une revitalisation de centre bourg.

Cette opération a permis de redynamiser le centre bourg avec la construction de logements, d'une maison de santé pluridisciplinaire, de créer du lien et des cheminements avec la place du centre.



PROJET DE RENOVATION

- La commune engage une étude pour la rénovation de son gymnase, utilisé par les écoles, les associations, les particuliers. C'est un bâtiment important pour l'attractivité dans la commune qui se situe à proximité du city stade et de l'école publique. Sa rénovation est nécessaire pour offrir un meilleur service aux usagers.





Visites aux doyens de la commune

Le conseil municipal a souhaité rendre hommage aux doyens de Pommerit Le Vicomte en leur rendant une petite visite à domicile.

Le 21 mai dernier, l'occasion était belle de fêter l'entrée dans sa centième année de Marguerite Derriennic née Le Lan qui, habitante de la commune depuis 45 ans, a choisi de vivre à la Résidence de L'If depuis quatre ans. Marguerite, toute pimpante, égrène pour nous ses souvenirs nous prouvant s'il en était besoin que sa mémoire est toujours vive. Native de Gommenech, elle voulait voir du pays. Sa famille s'établit à Pommerit Le Vicomte en 1944 où elle va rencontrer Emile Derriennic. Ils se marient en 1948 et, après quelques années passées à Pommerit Le Vicomte, la famille part vivre en région parisienne. Après une vie bien remplie par le travail et six enfants, ils sont revenus s'installer à Pommerit Le Vicomte en 1979. Aujourd'hui, Marguerite, entourée de quatre de ses enfants et de sa belle-fille, raconte la perte prématurée de deux de ses fils et de son mari, décédé en 1985. Onze petits-enfants et dix-huit arrière-petits-enfants sont venus agrandir la famille. Les photos accrochées au mur témoignent de cette belle famille

aimante.

Le lendemain, Eugène Brochen, entouré de ses filles Michelle et Annie, nous a reçu chez lui à la Koukoulerie où il vit seul depuis le décès de Marie, son épouse, l'année dernière. Eugène a partagé avec nous ses souvenirs d'une vie de labeur. Eugène est né le 28 janvier 1928 à Louargat. Orphelin de père à neuf ans, il a raté beaucoup de jours d'école pour prêter main forte à sa mère dans leur ferme de Saint Eloi. Il habite à Pommerit Le Vicomte depuis 1950, année où sa mère et lui ont acheté la ferme dans laquelle il vit encore aujourd'hui. Il aurait pu choisir d'exercer un métier dans les transmissions à la suite de son service militaire mais il a préféré rester aider sa mère à la ferme et prendre sa suite avec son épouse, originaire du quartier. De son union avec Marie sont nés trois enfants, qui leur ont donné cinq petits-enfants. Deux arrière-petits-enfants complètent aujourd'hui la famille. Eugène a connu la dureté de la vie d'agriculteur : l'accompagnement à



pied des animaux de sa ferme de Saint Eloi jusqu'à Pommerit Le Vicomte (30 kms en 7 heures et la traversée de Guingamp), Eugène coule aujourd'hui une retraite paisible, entouré des siens et, s'il est casanier, il aime recevoir de la visite et bavarder autour d'un bon café !

Marguerite et Eugène n'en revenaient pas d'être les "plus âgés" de toute la commune ! Leur gentillesse et leur désir de partager leurs souvenirs avec nous ont fait de ce moment de convivialité un temps fort et riche.

Collaboration élus et professionnels de santé

La présence de professionnels de santé sur la commune est historique et les habitants de la commune sont très attachés à leur présence sur le territoire communal.

La municipalité a toujours été très présente tout d'abord en achetant en 2015 le cabinet médical, après le départ à la retraite d'un des trois médecins, puis en construisant en 2018 la maison de santé pluridisciplinaire actuelle pour un montant de 900 000 €. Celle-ci a accueilli les 2 médecins généralistes et le cabinet infirmier.

A la suite du départ du deuxième médecin à la retraite, force est de constater que le climat « médical » continue de se dégrader fortement et impacte lourdement la commune. Malgré toutes les ressources mises en œuvre, la médecine générale reste toujours dans l'attente.

La collaboration entre les élus et les professionnels de santé de la commune permet de mettre en place des actions de communication et de sensibilisation pour promouvoir la profession médicale et encourager les

vocations. En travaillant ensemble, nous créons un environnement propice à l'installation et au maintien des professionnels de santé sur le territoire, et garantissons ainsi un meilleur accès aux soins pour tous.

D'autres actions sont en cours de réflexion entre les élus de Pommerit Le Vicomte et les professionnels de la MSP afin de remédier à la problématique de pénurie de médecins sur la commune.

Les subventions aux associations



Le dynamisme associatif de notre commune reste toujours aussi fort. La programmation culturelle, artistique et les animations proposées tout au long de l'année en attestent. Nous comptons encore à ce jour plus de 30 associations communales.

Si nous regrettons l'arrêt du comité de jumelage qui a permis durant de nombreuses années de tisser des liens forts avec nos cousins/amis Irlandais, nous enregistrons cette année la création de 3 nouvelles associations : La vie qu'on t'm, Les cavaliers d'EAD (Ecurie Audrey Duchemin) ainsi que le Panvrid Poker Klub. Nous leur souhaitons une longue vie et la pleine réussite de leurs projets à venir.

Nous sommes et restons à l'écoute de nos associations, car nous connaissons l'importance de ces lieux de rencontre et de partage, l'importance de créer du lien social entre nos jeunes et moins jeunes, de préserver et de transmettre notre culture bretonne, des bienfaits du sport individuel ou collectif, de l'expression artistique et culturelle au travers tous les spectacles proposés toute l'année, et parfois même de leur utilité publique.

Le conseil municipal a décidé de voter, après avis de la commission « Étude des demandes de subventions », une enveloppe en augmentation pour soutenir et encourager nos associations dans leurs projets.

Un grand merci à vous tous pour vos engagements !

Associations et amicales communales	
Bagad	2 000
Biblio Lecture & Culture	3 000
ESPLM	3 300
Comité d'animation	500
Cercle Korriganed	2 000
Maxi Dance	1 500
FAIRE	500
Les cavaliers d'EAD	300
Disdascalie	300
Tous en forme	500
Amicale du Folgoat	900
Entente cynégétique Pommerit Le Vicomte/Le Merzer	800
Mammen	50
Cie Volti Subito	800
Les cafés de l'Histoire	500
Association de pétanque	300
Panvrid Poker Klub	150

Demandes à caractère divers	
RKB / Radio Kreiz Breiz	50
Eau & Rivières	30
SNSM Saint-Quay-Portrieux	30

Demandes spécifiques	
Les Amis du vélo - Etoile de Tressignaux	150

Participations diverses assimilées à des subventions	
Centre Aide Alimentaire Guingamp	2 787

Associations sportives et culturelles extra communales

Atelier Studio Dance Guingamp	60
Armor Escrime Guingamp	15
Vélo club Pays de Guingamp	15
Bulle d'Eau	75
Club Escalade Armor Argoat Plouisy	30
Roc'h n bloc	45
Skol Gouren Louargat	15
Armor Basket Club Guingamp	90
Atelier Dance Pabu	135
Nageurs Guingampais	90
Dojo Bro Dreguer	45
Guingamp Roller Skating	30
Section Danse et Fitness / Amicale Laïque Ploumagoar	45
Guingamp volley-ball	30
Twirling Club Graces	45

Demandes à caractère «Solidarité, humanitaire»

Secours catholique	30
Secours populaire	30
Association Protectrice des Animaux Abandonnés	30
Les Restaurants du Cœur	30
Croix Rouge Française	30
Ligue contre le cancer	30
Prévention Routière 22	30
UNAFAM 22	30
Leucémie Espoir	30
Solidarité Paysans 22	50
AFDMA	30
Rêves de clown	30
Appel Détresse Guingamp	30



Le budget 2023 en quelques chiffres



Comme celui de tous les ménages, le budget communal est aussi confronté au contexte fortement inflationniste, notamment sur les prix de l'électricité et des achats en général. Malgré cela, le résultat de fonctionnement reste sur une bonne dynamique, avec de nouveaux services rendus à la population.

Les investissements 2023 ont été importants, en deçà des prévisions, entraînant ainsi des restes à réaliser sur 2024. Ce décalage s'explique par l'obligation qui nous est faite de budgétiser les projets dans leur ensemble quand nous faisons des demandes de financement vers l'Etat, la Région ou le Département. A titre d'exemple, les travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux pluviales, budgétisés sur 2023, seront réalisés en 2024. Intégrés dans le projet d'aménagements, ils nous permettront d'obtenir du financement du Département.

Cela illustre le travail que nous menons pour continuer d'investir, en cohérence avec les lignes budgétaires de nos partenaires, afin de moins impacter les finances communales.

BUDGET DE LA COMMUNE :

2 054 737.79 € (dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement)

85.04 %



Part des impôts, taxes et dotations de l'Etat dans les recettes de fonctionnement

Part du budget 2023 consacré aux dépenses de fonctionnement

63.67 %

+ 0 %

Pas d'augmentation des taux pour les impôts locaux

Dette en capital au 31.12.2023

328 691.84 €



Autofinancement dégagé sur l'exercice

609 145.95 €



46.18 %

Part des charges de personnel dans les dépenses de fonctionnement



Part du budget 2023 consacré aux dépenses d'investissement

36.33 %

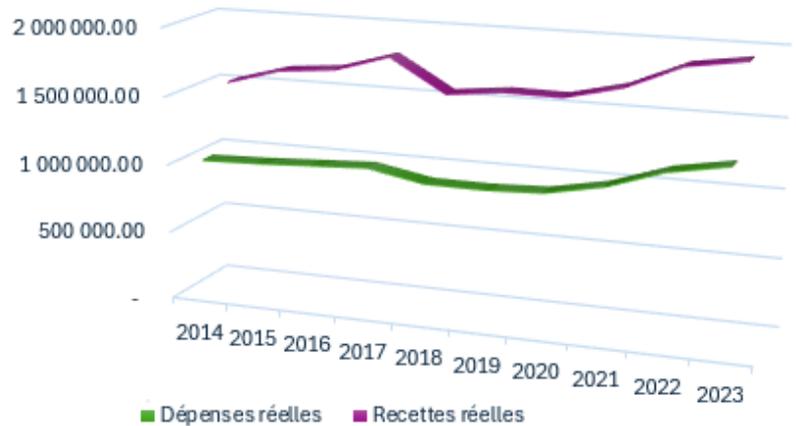
22 013 €

de subventions versées aux associations



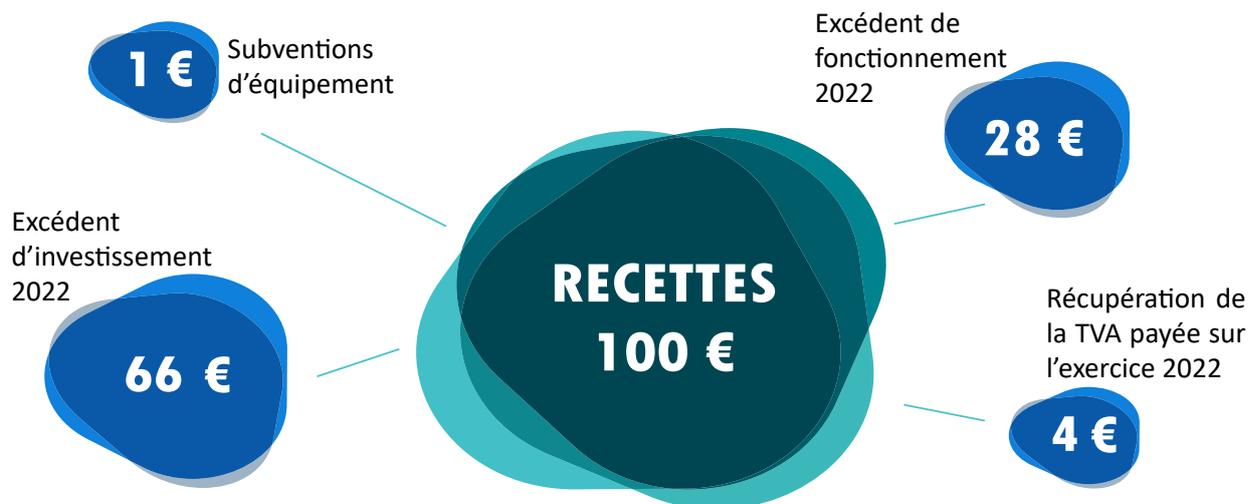
LE FONCTIONNEMENT

Le résultat de fonctionnement est très bon. L'ouverture du service de délivrance des titres d'identité, l'étude diagnostic et potentialités commerciales et la relocalisation de la restauration scolaire (une année pleine) prouvent notre volonté d'élargir la palette de services. Cette capacité de porter ces projets illustre la bonne gestion de ce budget, ainsi les dépenses sont couvertes par les recettes régulières et courantes (impôts, taxes, dotations de l'état et produits des services (loyers, cantine, ...)). Cette bonne santé financière nous permet de ne pas augmenter les impôts.



L'INVESTISSEMENT

La répartition des recettes d'investissement 2023 pour 100 €



Principaux investissements 2023 :

- **Mairie - 11 959.37 €** : Radiateurs, matériel informatique, numérisation des actes d'état civil
- **Voirie - 174 222.45 €** : Programmes de voirie 2023, fin des effacements de réseaux, reprise de chaussées
- **Services techniques - 54 349.65 €** : Camion, armoire de séchage, cuve récupération d'eau de pluie, ...
- **Urbanisme centre bourg - 10 441.17 €** : Démarrage aménagement centre bourg
- **Cabinet vétérinaire - 3 999.70 €** : ravalement de façades
- **Boulodrome - 8 176.51 €** : Bardage

- **Ecoles - 13 298.42 €** : Réfection toilettes, réhabilitation du préau, acquisition de jeux de cours
- **Salle socioculturelle - 24 626.43 €** : Remplacement de portes, de lampes, acquisition échaffaudage roulant
- **Cimetière - 9 333.50 €** : Installation cuve récupération d'eau de pluie, ...
- **Eglise - 156 160 48 €** : Travaux sur toiture (fin de la phase 1 et phase 2)
- **Cantine - 50 856.79 €** : Véhicule, remplacement du mobilier, accompagnement «MAB22»
- **Espaces publics - 5 893.36 €** : Aménagements du parc de l'église, du city stade, ...
- **Logements communaux - 32 512.69 €** : Rénovation d'un logement, changement de fenêtre



Les principaux investissements 2024

**Reprise concessions cimetièrre :
14 000 €**

Aménagements centre bourg : 975 000 €

**Rénovation d'un logement social :
95 000 €**

**Salle socioculturelle :
48 500 €
(Réhabilitation du SSI)**

Equipement des services communaux : 36 500 €

Etude réhabilitation salle des sports : 7 000 €

**Eclairage public : 37 000 €
(Effacement rue du Trieux)**

Prises haut débit : 37 000 €

**Ecoles : 37 000 €
(Portes, peinture préau, jeux de cour, chaises cantine)**

Voirie : 537 000 €, dont :
Trottoirs Parc An Lan : 50 000 €
Entrée de bourg RD 65 : 40 000 €
Travaux eaux pluviales RD32 : 325 000 €
Programme de voirie neuve : 52 000 €

Signalisation : 43 000 €



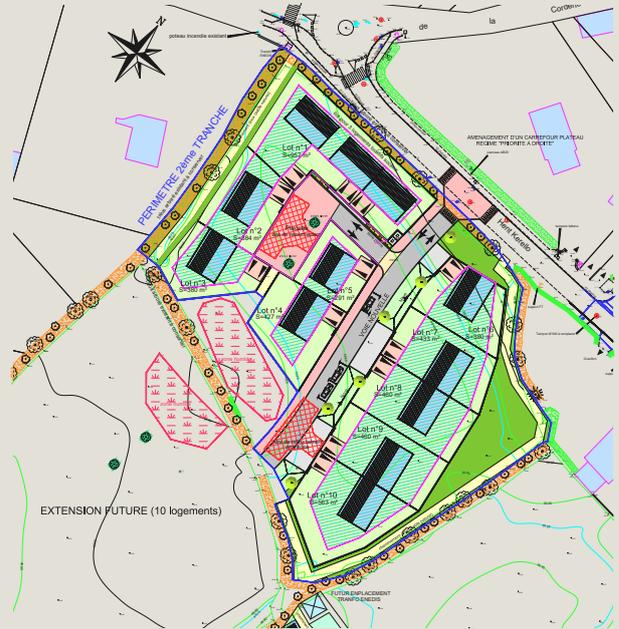
Lancement de la phase 2 du lotissement Liorzh An Ti

En 2020, nous avons débuté les travaux de viabilisation de la première phase de 13 lots.

A ce jour, 6 lots sont vendus et 3 lots fléchés Terres d'Armor Habitat vont voir leurs permis déposés d'ici la fin de l'année 2024. La voirie et les aménagements définitifs interviendront quand ces travaux seront terminés. Nous avons donc décidé de lancer une nouvelle phase de ce projet, afin d'offrir de nouvelles perspectives de construction pour les habitants de la commune.

Cette deuxième tranche permettra la construction de 12 lots supplémentaires et se situera en bordure de Hent Kerhello. Les liaisons douces prévues communiqueront avec celles de la première phase permettant, ainsi un maillage piétonnier sécurisé plus important, de notre commune vers les services, commerces, aires de jeux,.... Nous souhaitons conserver le même type d'aménagement, en privilégiant la conservation des talus boisés, des espaces publics enherbés et des mobilités sécurisées.

La fixation du prix et la mise en vente des lots devraient se faire à l'automne de cette année.



L'église : une nouvelle toiture

Ce grand projet de préservation de notre patrimoine est arrivé à son terme.

Il aura nécessité l'intervention de plusieurs corps de métier.

Tout d'abord, une seconde ligne de paratonnerre a été posée. Pour la toiture, côté façade, un échafaudage a été mis en place pour garantir la sécurité des intervenants. Les ardoises ont été remplacées ainsi que l'ensemble des zincs. Nous avons dû remplacer quelques pièces endommagées qui n'étaient visibles qu'une fois les ardoises retirées.

Dans la seconde phase de ce chantier, sur la partie arrière, nous avons découvert des éléments de charpente cachés dans la structure inaccessible de l'église qui étaient grandement fragilisés par le temps.

La présence de l'échafaudage a permis de vérifier les éléments décoratifs de la maçonnerie et d'intervenir sur certains d'entre eux.

L'intervention des entreprises a permis de garantir pour de longues années la pérennité de cet édifice communal.

Ci-dessous, la présentation financière du projet :

Dépenses :

- Mise aux normes paratonnerre : 6 876.06 €
 - Toiture phase 1 : 87 565.44 €
 - Toiture phase 2 : 121 200.26 €
- Soit : 215 641.70 €**

Subventions :

- DETR 2022 pour phase 1 : 23 648 €
 - DETR 2023 pour phase 2 : 12 096 €
- Soit : 35 744 €**





Réhabilitation du réseau d'eau potable et des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées

Dans le cadre de l'aménagement des rues, allant de l'entrée par Le Merzer jusqu'à celle de Squiffiec

Leff Armor Communauté (AEP et EU) et la Commune de Pommerit Le Vicomte (EP) ont décidé de lancer une consultation commune pour la réhabilitation du réseau d'eau potable, des réseaux d'eaux usées et eaux pluviales sur l'ensemble du périmètre.

Ces travaux visent également à réhabiliter les conduites de transport d'eau potable vers le château d'eau et vers Le Merzer soit :

Réseau Eau Potable :

- 460ml DN 150 et 170ml DN 200 Fonte C40
- 100ml DN 150 et 60ml DN 200 Fonte C40 verrouillée
- 170ml de Ø130,8/160mm PEHD

Réseau Eau Pluviale :

- 60ml DN 400 et 395ml DN 300 en PVC CR16
- Réseau Eaux Usées : 545ml DN200 Grés classe 240

La durée des travaux réseaux est de 4 mois hors congés estivaux.

Les travaux démarreront le 15 Juillet pour 3 semaines. Une interruption se fera en Aout.

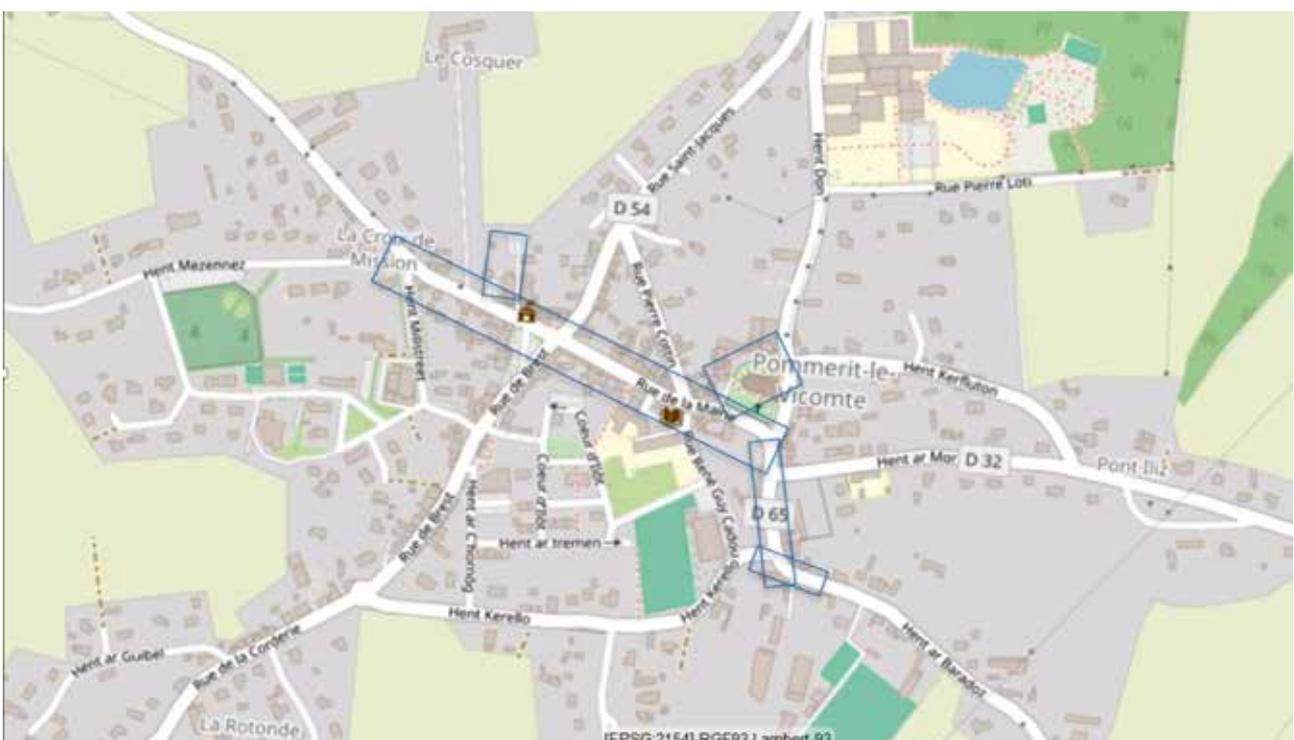
Fin de chantier réseaux : Fin Novembre 2024.

Une réunion publique de présentation a eu lieu le mardi 21 mai, en mairie :

Les travaux réseaux seront découpés en plusieurs phases de manière à éviter de bloquer la circulation et l'activité dans le bourg. Des déviations seront mises en place, afin de perturber au minimum les circulations et l'impact sur les activités commerciales : Boulangerie, supérette, esthéticienne, coiffeur et kinésithérapeute. Une réunion spécifique réunira ceux-ci en juin, afin de travailler ensemble.

Les riverains dont le compteur d'eau est situé dans leur habitation seront contactés car celui-ci sera déplacé en limite du domaine public. Ces travaux sont pris en charge à 100% par la collectivité.

Enedis profitera, également, de ces travaux pour enterrer une partie du réseau Haute Tension, qui passe en aérien sur le bourg. Ces travaux sécuriseront ainsi l'approvisionnement en électricité de notre bourg à la suite des retours d'expériences de la tempête Ciaran, en novembre dernier. Un effacement important de ces réseaux aérien aura lieu ensuite et contribuera à améliorer l'espace public.





Aménagements des rues

La RD32 qui traverse notre commune en venant de Squiffiec vers Goudelin et Le Merzer, par la RD65, constitue la principale artère de notre commune. Les circulations sont importantes avec le carrefour de la RD54 pour les camions et divers engins agricoles, mais également pour les voitures et piétons pour les accès aux commerces, écoles

et services (mairie, bibliothèque,...). La sécurisation des mobilités, le parking mais aussi l'embellissement et la mise en valeur de notre patrimoine sont autant de sujets que nous avons abordé dans le projet que nous a soumis le cabinet d'études Nord-Sud/Ici demain.

Vous allez retrouver ici quelques exemples d'aménagements futurs, l'ensemble du projet est visible sur le site internet de la commune, avec notamment les matériaux envisagés. L'ensemble des travaux devrait démarquer courant novembre et se terminer au premier trimestre 2025.

Rue de la mairie :

devant la boulangerie : Il faut maintenir l'accessibilité du commerce, les places de parking et sécuriser les mobilités, tout en permettant aux véhicules larges de passer sur cette départementale.



Plateau surélevé : passage prioritaire avec trottoirs franchissables pour les engins. Fleurissement en pied de murs et poches végétales.



Carrefour Mezennes :

situé en entrée de bourg, en venant de Squiffiec, il n'a jamais été lisible pour les usagers par les véhicules arrivant sur la RD. En soutien à la chicane de la rue du Trieux il convient de faire ralentir les véhicules et végétaliser cette entrée.



Un recalibrage des voiries, ainsi qu'une remise à l'équerre sur la départementale permettent de rendre les flux plus cohérents. Les circulations piétonnes se feront sur des trottoirs en matériau différencié. Les largeurs et les girations sont conformes aux prescriptions du département.





La fibre optique arrive sur Pommerit Le Vicomte

Le réseau breton de fibre optique est public à 90% et concerne 60% de la population bretonne. En effet, les zones urbaines, plus denses ont été réalisées par les opérateurs privés. La région Bretagne à travers le syndicat mixte : Mégalis Bretagne entend raccorder 100% des bretons d'ici fin 2026.

Au fur et à mesure des déploiements, les éléments opérationnels seront livrés au délégataire THD Bretagne qui les exploite et qui vend des droits d'utilisation aux Fournisseurs d'Accès Internet (FAI). Ce sont ces FAI qui raccordent leurs abonnés pour les services internet (service payant).

Notre commune rentre dès à présent dans sa phase de déploiement :

- des armoires de mutualisation sont posées (3 pour la commune) pour assurer le transport (souterrain) depuis le nœud de raccordement Optique situé au centre bourg.
- le réseau de distribution part de ces armoires vers les différents points de branchement situés aux habitations. Ce

réseau est le plus souvent aérien, aussi des poteaux supplémentaires ont été posés pour améliorer sa distribution.

Qui finance ces opérations ?

Elles sont co-financées par L'Union Européenne, l'Etat, la région Bretagne, Le Département, les communautés de communes et les communes. Pour Leff Armor Communauté cela représente un coût total de 6.8 Millions d'euros d'investissement. La commune participe à hauteur de 308€ par prise soit pour 1398 prises, la somme de 143 528€, qui sera versée en 3 acomptes sur 2024,2025 et 2026. Le solde en fonction des branchements effectifs sera versé en 2027.

Nous avons ainsi mis au budget la somme de 35 882 € en investissement.



Chaque usager paiera ensuite, un abonnement à son fournisseur d'accès internet.

La phase de commercialisation :

elle devrait intervenir en 2025, si le câblage se passe correctement. Malgré, nos nombreux courriers, il reste encore beaucoup d'élagage à faire le long du réseau existant.

Cimetière

reprise des concessions échues

L'objectif de reprises des concessions est la récupération de places.

Après avoir effectué les recherches auprès des concessionnaires, ses descendants ou successeurs en les sollicitant pour les renouvellements. La municipalité a commencé toutes les démarches et procédures obligatoires dans le respect du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et des articles concernés.

Lors du conseil municipal du 12 juin 2023, Florence Le Saint, maire, a informé l'assemblée de la possibilité pour la commune de

reprendre les concessions échues depuis plus de deux ans et dont la dernière inhumation date de plus de cinq ans tel que le prévoit la réglementation concernant les trente-six concessions.

Pour mener à bien cette opération la municipalité a fait construire un nouvel ossuaire en 2022, respectant la nouvelle réglementation.

En décembre 2023 la commune a sollicité 5 établissements de pompes funèbres pour répondre à notre commande. L'entreprise de

pompes funèbres François Billiou a été retenue.

Le début des opérations est prévu entre le 15 juin et le 15 juillet 2024. L'entreprise mettra tout en œuvre pour que ces travaux se déroulent dans les meilleures conditions et dans le respect des lieux, des défunts et des familles concernées. Durant toute la période des travaux, l'entreprise s'efforcera de minimiser les éventuelles perturbations pour les visiteurs du cimetière.



Sécurisation de la RD 65

Sécurisation de la RD 65 : entrée du bourg route du Merzer Des aménagements qui portent leurs fruits !

La municipalité a posé un radar permettant de relever les vitesses des véhicules circulant sur cette route. Nous vous présentons ci-dessous les résultats des mesures constatées concernant les véhicules entrants.

AVANT TRAVAUX

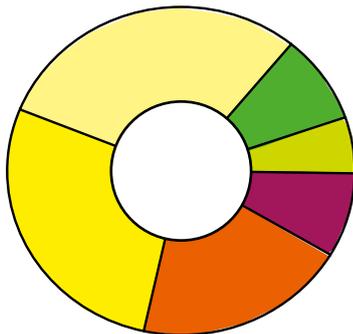
APRÈS TRAVAUX

Depuis la mise en place des aménagements nous sommes passés de 56% de véhicules à plus de 50 km/h à 16 %.

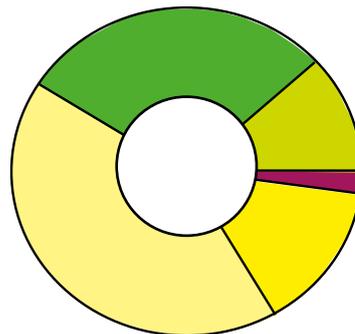
<= 30 km/h	: 453 - (5,02 %)
31 - 40 Km/h	: 799 - (8,85%)
41 - 50 Km/h	: 2 705 - (29,95%)
51 - 60 Km/h	: 2 516 - (27,86%)
61 - 70 Km/h	: 1 876 - (20,77%)
71 - 80 Km/h (et +)	: 683 - (7,56%)

<= 30 km/h	: 1 241 - (11,56 %)
31 - 40 Km/h	: 3 147 - (29,32%)
41 - 50 Km/h	: 4 634 - (43,17%)
51 - 60 Km/h	: 1 502 - (13,99%)
61 - 70 Km/h	: 191 - (1,78%)
71 - 80 Km/h (et +)	: 20 - (0,19%)

Véhicules entrants



Véhicules entrants



Des Pommeritains témoignent :

Me R de Kerwalze «Habitant le quartier de Kerwalze depuis une dizaine d'années et maman de jeunes enfants, j'appréhendais toujours de me rendre au bourg de Pommerit à pied ou à vélo. Aujourd'hui, je me sens bien plus en sécurité grâce aux aménagements réalisés, notamment avec les chaudiours. Je constate que la circulation est plus apaisée.»

Me P de Kerhim «Ces travaux étaient réclamés depuis de nombreuses années ! Aujourd'hui c'est chose faite et il est indéniable que les véhicules roulent moins vite grâce notamment à la chicane.»

Espaces Publics

Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques.

La municipalité a sollicité l'installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques auprès du SDE (Syndicat Départemental d'Énergie des côtes d'armor). Cette demande porte sur une étude technique et financière avec les modalités des coûts d'installation, de maintenance, ainsi que les frais annexes pouvant être engendrés, mais aussi sur les possibilités de subventions accordées.



Les études sur la fourniture et pose de la borne de recharges (IRVE) d'une puissance de 22KVA sont achevées, celle-ci est identifiée dans le schéma des mobilités et contribue à renforcer le maillage existant sur notre territoire, ce qui permet à la commune de bénéficier d'une prise en charge financière de 75% du montant des travaux, notre reste à charge serait d'environ 2000€ HT.

L'emplacement choisi est la place du centre de ce fait la borne de recharge sera située à proximité des commerces et de la mairie, ce qui permettra aux utilisateurs de recharger ou de compléter la charge de leur batterie durant leurs démarches administratives et/ou lorsqu'ils effectueront leurs courses.



Le conseil municipal **des enfants**



Le nouveau conseil municipal des enfants a été intronisé le 15 décembre 2023.

9 enfants scolarisés en CM1 et CM2 ont été élus. Il s'agit de Maylie DEVIGE, Tom FURQUAND, Louna GUILLARD, Louna JEZEQUEL, Naomie LE SEC'H, Alwena LEVACHER, Ronan NEDELLEC, Ayline PHILIPPART, et Wendy TOURNEMINE.

Madame La Maire propose 4 conseils municipaux plus des commissions pour travailler sur les projets des enfants.

Cyril Bisson, Martine Beaucamp, Muriel Raison, élus et Emilie Poirier agent de la mairie accompagnent les enfants sur ces temps de réflexion, d'échanges, et d'organisation des projets.

Les 3 thématiques retenues sont l'environnement, l'animation, et la solidarité. L'accent est mis par les enfants sur l'intergénérationnel. Les jeunes élus sont désireux de permettre des temps d'échanges et de partage avec les personnes âgées.

Lors du dernier conseil ils ont abordé le thème de l'eau

« Ici commence la mer » empreinte au sol installée par les enfants du conseil afin d'interpeller le citoyen sur l'impact de chacun sur son environnement. Lutter contre l'incivisme environnemental et

rappeler le cheminement des déchets de la terre à la mer.

Florence Le Saint a expliqué aux enfants le parcours de l'eau des océans jusqu'au domicile. Les enfants ont montré un réel intérêt pour ce sujet et parlé des habitudes qu'ils ont pour économiser l'eau et préserver notre planète.

Ils participent également à différents événements de la commune tels que les vœux à la population ou les commémorations du 8 mai et du 11 novembre.





Adressage de la commune

L'article 169 de loi n°2022-217 du 21 février 2022 dite loi 3DS prévoit l'obligation de l'adressage pour les collectivités, avec une obligation au 1^{er} juin 2024 pour les communes de moins de 2000 habitants.



Les communes deviennent responsables du bon adressage de leur territoire, le conseil municipal est en charge de la dénomination des voies et lieux-dits et de leur numérotation. A savoir également que le maire est tenu de veiller, au titre de son pouvoir de police générale, à la commodité de passage dans les rues, places et voies publiques conformément à l'article 1^o de l'article L2122-2 du CGCT, il est responsable de la bonne circulation et de l'arrivée des secours.

- La mise à jour de la base d'adresses nationales est indispensable à plusieurs titres :
- Une rapidité des services d'urgence qui doivent pouvoir accéder rapidement sur les lieux d'un accident ou d'un sinistre et visualiser la zone d'intervention avant l'arrivée sur le site,
- Une efficacité de l'acheminement du courrier et des colis,
- Une organisation des services publics plus efficace, tels que la collecte des déchets ou le déploiement des réseaux (fibre optique, ...)
- La navigation GPS.

Lors de deux réunions publiques, nous avons eu l'occasion de présenter les enjeux et la méthode de travail mise en place par les élus pour conformer notre adressage à la loi, sans pour autant sacrifier le patrimoine immatériel que représente notre toponymie.

Il a fallu traiter le cas des doublons de lieux dits, les appellations portant à confusion, les voies nécessitant la création de rues, ...

La numérotation des habitations est en cours, les bâtiments communaux

doivent tous être numérotés, ainsi que les terrains susceptibles d'être construits.

A la fin de l'été, nous serons en mesure de fournir à chaque habitant un certificat de numérotage, une plaque numérotée ainsi que la procédure pour faire son changement d'adresse sur un site dédié. Le changement d'adresse sera à adresser à tous vos organismes publics comme privés y compris le service des cartes grises et sera gratuit.

D'ici là, vous conservez votre adresse postale en cours.

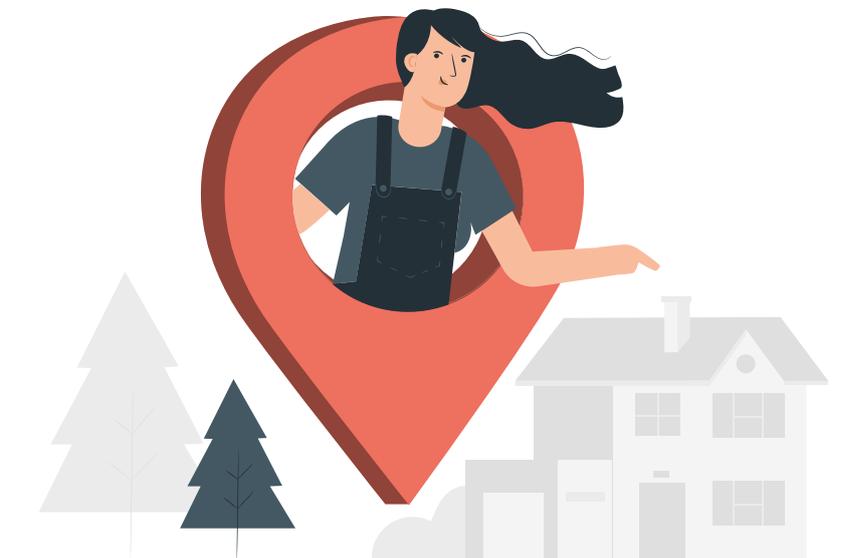
La conservation de notre toponymie bretonne a été au cœur de nos travaux, puisque adhérent de l'Office Public de la Langue Bretonne, nous avons pu bénéficier de son appui. Nous

avons décidé de corriger certaines orthographes qui résultent d'une mauvaise interprétation au fil du temps. A titre d'exemple : le mot « maison » en breton s'écrit TI et non TY. Les noms usuellement cités en français le sont restés, idem en breton. D'autres n'ont pas changé, la correction était trop éloignée de l'usage actuel (prononciation).

Il était important de faire ce travail de recollement, afin que cette toponymie retrouve une certaine cohérence et signification, même si nous sommes conscients que cela peut perturber les habitudes.

Les dénominations ont fait l'objet d'une délibération en Conseil Municipal.

Nous vous présentons la liste des lieux-dits habités de la commune :





Dénomination des voies

L'article 169 de loi n°2022-217 du 21 février 2022 dite loi 3DS prévoit l'obligation de l'adressage pour les collectivités, avec une obligation au 1^{er} juin 2024 pour les communes de moins de 2000 habitants.

- Ar Groaz Ru
- **Ar Paou** (anciennement Kermouster vihan)
- Bois de Pommerit
- Cœur d'Ilôt
- Feunteun Douaz
- Gardevod
- Gedon
- Gwazio
- gwenanenn
- Halegoad
- **Hent an Delioù** (reliant Park al lann avec hent mezennez)
- Hent Anjela Duval
- Hent ar Baradoz
- **Hent ar Chapel – Le Folgoat**
- **Hent ar Feunteun - Le Folgoat**
- Hent ar Gibell
- Hent ar Mor
- Hent ar Tremen
- **Hent ar Trev - Le Folgoat**
- **Hent Boc'h Ru - La Croix Blanche**
- Hent Bro-Dreger
- Hent Don
- **Hent Fañch Vidament** (anciennement Lot Mezmeur)
- **Hent Glenmor** (anciennement Lot Mezmeur)
- Hent Glivineg
- **Hent Gwalarn** (reliant la place du centre à Cœur d'ilot)
- **Hent Gwenili - La Croix Blanche**
- Hent kerbertoù
- Hent Kerfluton
- Hent Kernivinenn
- Hent Kerhêlo
- Hent Mezennez
- Hent Millstreet
- Hent Pêr Trepos
- **Hent Pennduig - La Croix Blanche**
- **Impasse des abeilles** (anciennement Domaine de Kermilon)
- **Impasse Saint Paul** (débouche sur Hent ar Baradoz)
- Kerangwenn
- Keraodren
- Keravel
- Kerbeleg
- Kerbertou
- Kerbeskont
- Kerbik
- Kerbonom
- Kerbourc'hiz
- Kerbouden
- Kerbrezeleg
- Kerbri
- Kerdaned
- Kerdaniel
- Kerdibeuc'h
- Kerdreuz
- Keresperzh
- Kerfant
- Kergeffroy
- Kergoaziou
- Kergotin
- Kergroazhent
- Kergwezoù
- Kerhamon
- Kerhenri
- Kerherve
- Kerhim
- Kerhoñ
- Keriwa
- Kerjanig
- Kerjilod
- Kerjoaie
- Kerlann
- Kerlevig
- **Ker plijus - Kerbertoù**
- Kerlivioù
- Kermilon
- Kernabask
- Kernevez vihan
- Kernizan
- Kerno
- Kernoguérien
- Kerongar
- Kerrod
- Kerroperzh
- Kerrouz
- Kersaoz
- Kersemper
- Kersentro
- Kersimon
- Kerspernod
- Keruzeg
- Kervarc'had
- Kervaudri
- Kerveg
- Kervenod
- Kervezenn
- Kervoazan Sparl
- Kervorn
- Kermouster
- Kerwalze
- Kerwaz
- Kerziohent
- Koñvenant Merien
- Koad Fraval
- Koad Lukaz
- kogwenn
- Koukouleri
- Kra Kampoaz
- Krec'h Mêl
- Krec'h Olier
- Kroaz ar Kog
- Kroaz Gagn
- La Gare
- La Grande Motte
- La Petite Motte
- La Rotonde
- Lanlez
- Lann Conan
- Lann Gervenouù
- Lann Gevelan
- Lann Gwern
- Lann Kerpunz
- Lann Restmeur Bihan
- Lann Thepaut
- Lanveur
- Le Carpont
- Le Paradis
- Le Rest
- Le Restmeur
- Le Roz
- les Ferrières
- Malabri
- Mezmeur
- Min Gwenn
- Moñtan
- Moulin Barzic
- Moulin de Kerhoñ
- Moulin de Pommerit
- Moulin de Saint Laurent
- Moulin du Hellou
- Moulin du Perrier
- Moulin du Perron
- Moulin du Restmeur
- Moulin Neuf
- Park al Lann
- **Pen an Allée - Kerbertoù**
- Penn al Lann
- Penn ar C'hoad
- Penn Bouzar
- Perbregad
- Place du Centre
- Plasenn an Iliz
- Plasenn Triskell
- Pont Doneg
- Pont Gervili
- Pont Iliz
- **Porz an Quen - Le Folgoat**
- Poull Du
- **Poull o pri - Le Folgoat**
- Poull Raned
- Prad an Dannoed
- Pradennouù
- **Route de la Croix Blanche**
- Roz Elegant
- Ruberoù
- Rubriant
- Rujebert
- Rujili
- Rue de Brest
- Rue de la Corderie
- Rue de la Cracousserie
- **Rue de l'If** (anciennement rue de la mairie)
- Rue du 15 Juillet 1944
- Rue du Cdt de la Motte Rouge
- Rue du Trieux
- Rue Jean Moulin
- Rue Jean-Paul André
- Rue Louis Guilloux
- Rue Pierre Cottin
- Rue Pierre Loti
- Rue René Guy Cadou
- Rue Saint-jacques
- Rumeur
- Run Ar Groaz
- Run Pinod
- Saint Callac
- Saint Francois
- Saint Jérôme
- Tavel
- Ti Koad
- Ti Kozh
- Toull ar C'hoad
- Toull Broc'h
- Traou an Dour
- Traou Lann
- Traou Meoc'h
- Trebetel
- Voutouillerie



Service carte d'identité et passeport



En septembre 2023 la municipalité a ouvert un nouveau service permettant de déposer les demandes de carte nationale d'identité et/ou de passeport.

Ce nouveau service est très apprécié par les Pommeritains et les usagers des autres communes.

Sur l'année 2023, 545 titres ont été remis. A ce jour, 574 titres ont été délivrés pour l'année 2024.

Pour compléter ce dispositif, un tout nouveau service public est proposé aux usagers : la certification numérique.

Qu'est-ce que l'identité numérique ?

- Elle permet de justifier votre identité lors de contrôle routier,
- Elle garantit votre identité lors de vos achats en ligne,
- Elle facilite vos retraits de colis,
- Elle vous permet d'envoyer à un organisme un justificatif d'identité à usage unique, qui prouve votre identité à distance sans avoir à montrer votre carte d'identité ou en fournir une copie,
- Elle limite le recours au papier.

Qu'est-ce que la certification numérique ?

- La certification permet de réaliser vos démarches qui nécessitaient jusqu'alors un déplacement à des fins de vérification d'identité. (ex : procuration de vote 100 % dématérialisée, accès au portail justiciable, accéder à son dossier médical partagé, faire vérifier son identité auprès des notaires dans le cadre d'une vente etc...)

Le compte certifié s'obtient après une vérification d'identité. Cette procédure permet de confirmer que l'utilisateur du compte France Identité est bien le titulaire légitime de la carte d'identité rattachée au compte.

Pour créer votre identité numérique : Télécharger l'application France identité

1/Initier une demande de certification de votre identité numérique depuis l'application : France IDENTITÉ.

2/Confirmer votre adresse mail, saisir votre code personnel à 6 chiffres, effectuer la lecture de votre Carte nationale d'identité à partir de cette étape l'application générera un QR CODE, Il ne vous reste plus qu'à prendre RDV en mairie en vous munissant de votre téléphone, votre CNle et votre QR CODE (valable 1 mois) pour valider votre certification.

Conseillère de la mission locale

Cyndy Carradec conseillère de la mission locale de Guingamp propose désormais des permanences sur la commune de Pommerit Le Vicomte.

Elle a pour rôle d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans pour des problématiques d'insertion profession-

nelle et sociale. Elle couvre un large éventail de domaines, allant de l'orientation à l'emploi, en passant par le logement, la santé, la mobilité, la citoyenneté, et même les sports, loisirs et culture.

Cindy Carradec reçoit le 1^{er} mardi du mois dans les locaux de la mairie. Rdv par téléphone au 02 96 40 17 30.





Ecole primaire **publique**

Les élèves de CE1-CE2 et CM1-CM2 se sont rendus à l'Ehpad le 12 avril pour assister à une conférence d'Agnès Tartevet, qui a voyagé en vélo jusqu'en Norvège puis est revenue par la Suède.

Elle nous a raconté son quotidien et nous a montré des magnifiques photos. La conférence avait été organisée par l'Ehpad.

Les élèves de CE1-CE2 et CM1-CM2 se sont rendus en sortie à Rennes le mardi 2 avril.

Nous avons d'abord pris le train puis le métro pour nous rendre au Frac (fond régional d'art contemporain). Nous avons également visité le musée des champs Libres.



Dans le cadre de la journée mondiale de la trisomie 21, une chorale de résidents du centre apajh de Plounevez-Moedec est venu chanter les chansons qu'ils avaient écrites sur le thème de la santé et de la prévention, accompagnés à la guitare par Thierry Corbel, leur aide soignant.



Les élèves de CE1-CE2 et CM1-CM2 participent à un cycle de Poolball, encadré par Virginia de l'association Tous en Forme(5 séances). Les séances sont financées par l'amicale laïque.





École **Sainte Anne**

Construction d'une nouvelle classe

L'école Sainte Anne s'est lancée dans le projet de construction d'une quatrième classe avec bloc sanitaire et préau. D'une superficie d'environ 75 m² pour un budget initial de 220 000 €, ce beau projet a pu aboutir grâce à la solidarité diocésaine, l'aide financière de l'apel et de l'ogec, à la campagne d'apel au don sans oublier l'aide précieuse des parents d'élèves qui ont réalisé quelques travaux, notamment la peinture, et permis de faire de précieuses économies. La classe sera inaugurée le mardi 2 juillet.



Rencontre des résidents de l'IF

En ce début 2024, les élèves de chaque classe sont partis à la rencontre des résidents de l'IF pour leur souhaiter une belle année. Une rencontre intergénérationnelle sous forme de jeux, de puzzles, de dessin. Des échanges, des discussions, des sourires qui font du bien aux petits comme aux grands. Il est déjà temps de partir..Nous reviendrons pour le carnaval, afin de continuer à tisser des liens.



Spectacle de Noël

La salle socioculturelle était pleine à l'occasion du spectacle de Noël présenté par les écoliers. Tour à tour enchants, danses et saynètes, les comédiens et chanteurs en herbe, en effectuant un tour du monde, ont séduit le public et envoyé un joli message de partage, de tolérance et d'amitié. Ensuite, le Père Noël est venu applaudir tous les écoliers et récompenser toutes les classes.



Ateliers sur l'Afrique

Les élèves des 4 classes se sont mélangés pour participer à 4 ateliers sur le thème de l'Afrique : création de masques africains, culture Egypte et Pyramide, lecture d'albums, ateliers cuisine : taboulé et rochers coco! Chaque enfant a pu apprécier ce temps de partage !



Une journée au Restmeur

Le jeudi 30 mai, les élèves de la grande section jusqu'au CE1 de l'école Sainte Anne ont profité d'une journée organisée par des élèves de seconde du lycée du Restmeur.

Ils ont eu le plaisir de participer à des jeux sportifs, à un atelier cuisine ainsi qu'à la fabrication d'un cadeau pour la fête des pères.

Une journée sous le signe du partage et de la bonne humeur.





Le temps Périscolaire



L'équipe périscolaire avec Frédérique Batt et Audrey Le Naoutout, qui ont intégrés l'équipe existante.



Le thème du moment : les JO 2024

Les enfants réalisent des drapeaux et une fresque qui serviront lors de la cérémonie d'ouverture des olympiades des deux écoles de Pommerit Le Vicomte le 25 juin 2024 en écho aux Jeux olympiques de l'été ! L'envie des enfants de créer une mascotte Phryge (emblème des JO) se précise avec le coup de pouce de chacun ! En carton, peinture, et tissus la mascotte prend forme !

Les petits et les grands ont le plaisir de décorer les vitres de leurs réalisations et en même temps découvrent des disciplines sportives, les drapeaux de pays et les sportifs !

Les ateliers jardinage reprennent avec l'arrivée du soleil !

Les enfants et les animatrices plantent et sèment des graines dans les

jardinières de la cour de récréation. Ils veillent à ce que chacun respecte ce petit coin de verdure, l'arrosage se fait avec la réserve installée l'année dernière.



La Résidence de l'If

Rétrospective et perspectives

Les Ehpads publics se trouvent aujourd'hui dans des situations budgétaires très délicates et voire pour certains d'entre eux, dans une impasse financière. La presse s'en est faite très largement l'écho et les causes sont clairement identifiées. Il s'agit des augmentations de salaires prévues au Ségur de la santé mais non entièrement compensées par les pouvoirs publics, de l'augmentation très importante du prix de l'énergie, gaz et électricité, et de celui des denrées alimentaires. La Résidence de l'If n'échappe évidemment pas à ce contexte difficile, même si aujourd'hui sa situation budgétaire bien que contrainte, reste supportable.

Il y a un an, un collectif de maires bretons s'est constitué afin d'interpeller le ministre des Solidarités, l'Agence Régionale de Santé, le Conseil Départemental et les élus nationaux sur cette situation. Le collectif a mis en œuvre des actions auxquelles, pour un certain nombre d'entre elles, le CCAS de Pommerit Le Vicomte s'est associé.

Aujourd'hui, le collectif s'attache à donner une résonance nationale à ses actions en se constituant en association. Cette association déjà forte

de ses 330 communes membres va continuer d'agir à l'échelon national afin que puisse être votée une loi permettant à nos aînés de vieillir dignement.

L'actualité de l'Ehpads fut également en 2023, la mise à jour de sa coupe Pathos.

La coupe Pathos est un outil d'évaluation permettant de mesurer les besoins en soins des résidents de l'Ehpads. L'évaluation a lieu habituellement tous les 5 ans. elle est préparée par le médecin coordonnateur et l'ensemble des soignants de la Résidence avant d'être ensuite soumise à l'appréciation de l'ARS.

Cette évaluation est très importante car elle permet en effet de définir les besoins en soins dans l'établissement et de calculer la dotation budgétaire nécessaire pour y parvenir.

En ce début d'année 2024, la Résidence a également fait l'objet, à la demande de l'ARS, d'une évaluation externe.

Cette évaluation qui elle aussi a lieu tous les 5 ans, a été menée par un intervenant extérieur. Elle a permis de mettre en lumière l'excellence de la prise en charge de nos résidents par

le personnel de l'Ehpads, soulignant notamment l'usage de la philosophie de l'humanité.

Sur le versant de la Vie Sociale et de l'Animation, Alexandre Fauré, responsable et Baptiste Duhaut, animateur et enseignant en activités physiques adaptées (APA), ainsi que l'ensemble des soignants référents animation des quartiers et du Pole d'activités et de soins adaptés (PASA), ont continué de proposer des activités quotidiennes riches et variées aux résidents. Les partenariats noués avec la bibliothèque communale, les écoles et les Ehpads voisins se sont poursuivis.

Pour suivre l'actualité sportive et la prochaine tenue des jeux olympiques en France, des olympiades inter Ehpads se sont déroulées à la Résidence de l'If.

Le 11 Novembre 2023, s'est également tenue à la Résidence, une cérémonie du souvenir consacrée aux victimes de toutes les guerres. En effet, les résidents n'ont pas toujours la possibilité de se déplacer le 11 Novembre afin de se recueillir sur les monuments aux morts de leurs communes respectives, aussi le Conseil



Vue du toit de l'Ehpads



Municipal de Pommerit le Vicomte a t'il décidé d'y organiser cette cérémonie qui a eu lieu au même moment que celle se tenant au monument aux morts de la commune.

L'actualité de la Résidence c'est également la poursuite de la labellisation en humanitude, philosophie qui est la règle pour l'établissement depuis plus de 15 ans et qui tend vers une prise en charge digne et bienveillante des personnes accueillies. Labelliser l'établissement permettra donc d'une part, d'ancrer les bonnes pratiques et aussi de le caractériser dans le paysage des Ehpads comme étant un établissement où le respect de la personne est la base de la prise en charge.

Enfin, en cette fin d'année, l'Ehpad signera avec l'ARS et le Conseil Départemental un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) prenant en compte les besoins et les attentes des résidents et garantissant la l'accompagnement et le respect des personnes accueillies.

La vie de l'établissement est donc riche et variée, c'est un lieu ouvert et chacun peut venir se promener dans le parc mais aussi visiter les expositions qui s'y tiennent régulièrement, C'est aussi un lieu d'accueil et il a pleinement joué son rôle à l'occasion de la tempête Ciaran qui a fortement impacté notre commune. En effet

chacun pouvait venir s'y reposer un moment, se réchauffer, recharger un appareil mobile...

L'actualité de la Résidence est aujourd'hui consultable sur sa page Facebook, intitulée «Résidence de L'if», que nous vous invitons à suivre et à aimer !



Cérémonie du 11 novembre 2023

Prévention routière pour les seniors

Le 25 septembre prochain, Audrey Le Goff, animatrice du réseau de prévention routière à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Côtes d'Armor, proposera deux stages de prévention routière aux pommeritains de plus de 60 ans à la salle socio-culturelle de Pommerit Le Vicomte.

Chaque session d'une demi-journée comprendra une séance de révision du code de la route et divers ateliers (simulateur de conduite, rond-point, perturbateurs de conduite...)

Cette animation, totalement gratuite, vise à rafraîchir les connaissances en matière de conduite de



manière ludique et sans aucune sanction. Nous reviendrons vers vous début septembre pour les inscriptions qui

seront à faire en mairie mais pensez déjà à réserver la date dans vos agendas !



Entente **sportive**

Pommerit/Le Merzer- ESPLM



L'équipe première s'est battue jusqu'à la dernière journée pour rester en D1.

L'équipe fanion de l'ESPLM (Entente Sportive Pommerit-Le-Vicomte Le Merzer) a dû s'accrocher jusqu'au bout de ce championnat pour obtenir les derniers points dont elle avait besoin pour se maintenir en première division de district, grâce à une victoire à domicile face au leader (2-0 face à Bourbriac)! En effet, et pour la deuxième année de rang, nos joueurs ont trouvé les ressources nécessaires pour se maintenir dans les derniers instants et accéder

au bonheur, signe d'un club dont les valeurs ne se perdent pas au fil des ans. Les hommes de Matthieu SOULIMAN restent donc dans l'élite du district et renouvellent leur bail pour une année supplémentaire, à l'issue d'une saison qui aura vu des jeunes joueurs émergés, tous issus de notre école de football et de nos groupements de jeunes, ce qui représente une vraie fierté pour l'équipe dirigeante, le futur s'annonce radieux.

Contact :
Yoann FEGER
(co-président)
06 37 20 98 10

L'ESPLM, c'est aussi 3 autres équipes, et un groupe adulte composé de 77 joueurs :

- **L'équipe réserve**, qui se maintient brillamment en D3, finissant 4^{ème} de sa poule et manquant de peu le podium.
- **L'équipe C**, qui n'aura pas renouvelé l'exploit de rejoindre la D4 élite cette année mais qui aurait fait plaisir aux nombreux supporters, tant sur qu'en dehors du rectangle vert !
- **L'équipe loisirs**, véritable institution sous la responsabilité de l'inoxydable Dominique CAOUDAL, qui aura fait bonne figure dans son championnat.

Nous n'oublions évidemment pas les dirigeants, les bénévoles, qui sont présents tout au long de l'année, et permettent au club de perdurer et continuer à se structurer, en organisant des manifestations comme la soirée discoflette, qui fut un franc succès, ou encore l'historique tournoi du Merzer désormais sur 3 jours lors du week-end de la pentecôte. Nous lançons les appels à candidature auprès des volontaires afin d'élargir la représentation du bureau et soulager la charge de nos bénévoles.



RAOULT Gérard, secrétaire ESPLM



Association **F.A.I.R.E**

Cette année encore, l'association F.A.I.R.E (fabriquer, apprendre, imaginer, réaliser ensemble) a proposé des activités variées aux enfants inscrits : réalisation d'un puzzle de 1000 pièces , visite de l'aéro-club de Plérin et d'une ferme à Pléguien, sortie au cinéma, calligraphie et dessin à l'encre, petites expériences de chimie, et bien sûr jeux de société et de plein air selon la météo.



L'aide aux devoirs proposée en septembre n'a pas trouvé d'amateurs, mais nous la proposerons à nouveau à la rentrée prochaine.

Rappelons que les séances de l'association se déroulent le mercredi sur

temps scolaire de 14h30 à 17h, au local jeunes derrière la mairie et que nous accueillons les enfants de la commune à partir de 7 ans qui désirent occuper leur temps libre autrement que sur des écrans.

Université du Temps Libre Lanvollon-Plouha



UN ÉVENTAIL D'ACTIVITÉS TRÈS LARGE À L'UTL LANVOLLON-PLOUHA

Forte de ses 240 adhérents, L'UTL Lanvollon-Plouha a repris ses activités pour une nouvelle année. Conférences, ateliers et sorties composent un programme varié et accessible à toutes les personnes qui ont un peu de temps libre.

Les conférences ont lieu tous les quinze jours : histoire, littérature, musique, philosophie, peinture, vie sociale, tous les sujets sont abordés par des spécialistes.

Nous avons également de nombreux ateliers. Commençons par les ateliers pratiques.

Un atelier-photo a lieu chaque mois

avec un professeur et des sorties sont organisées pour mettre en pratique les nouvelles connaissances.

Un atelier-généalogie donne les clés nécessaires à une recherche fructueuse. Enfin, des ateliers informatiques et un forum informatique aident tous ceux qui ont besoin de bases ou cherchent à acquérir des pratiques plus pointues.

Des bénévoles mènent aussi des ateliers d'histoire, de cinéma, de géopolitique, de littérature et d'écriture. Ils ont lieu tous les mois également.

Des balades-patrimoine ont lieu régulièrement sur le secteur. Lors de la pre-

CONTACT :

Mail : utl.lanvollon.plouha@orange.fr

Site : tapez utl-lp.fr

Notre page Facebook [UTLLANVOLLONPLOUHA22](https://www.facebook.com/UTLLANVOLLONPLOUHA22)



mière balade de l'année, un groupe de 35 personnes a visité le domaine de Boisgelin en Pléhédel.

Enfin, des sorties à la demi-journée ou à la journée et un voyage de quelques jours sont préparés par nos soins.

La cotisation est de 45€ et elle donne accès à toutes les activités sans supplément de frais à l'exception des sorties, bien entendu. Rejoignez-nous !



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA CHAPELLE DU PARADIS

Le programme des animations prévues pour l'année 2024 a démarré le lundi 22 avril par un concours de cartes réunissant 56 doublettes à la salle socioculturelle.

Le Pardon du Paradis a obtenu un très beau succès le jeudi de l'Ascension sous un soleil printanier. Le matin le pardon religieux a rassemblé de nombreux pèlerins pour la messe, suivie de la procession et du tantad. A midi près de 300 personnes ont pris part au repas champêtre servi sous les tentes dressées autour de la Chapelle. L'après-midi la fête a battu son plein au rythme de l'animateur Dan Christy et ses choristes. Les belles prestations de danses

bretonnes proposées par les sections enfants et loisir du cercle Korriganed Panvrid ont ravi les spectateurs invités à occuper le plancher pour un joyeux fest-deiz. Les jeux et divers stands ont fait la joie des petits et des grands. Sur les allées de boules 38 doublettes ont pris place sportivement sous le regard d'un large public. Les visiteurs ont admiré l'exposition de peintures et objets issus de tournage sur bois à l'intérieur de la Chapelle.

Le programme d'animation se poursuivra le dimanche 28 juillet par un vide greniers autour de la chapelle.

Des concert sont programmés à la chapelle à 16h :

Dimanche 16 juin : concert du Duo Fragrance Of Love

Dimanche 21 juillet : concert de Cheick

Tidiane Dia musicien Malien virtuose de la Kora instrument à cordes traditionnel d'Afrique du Sud.

Dimanche 22 : septembre pour la journée du patrimoine concert des élèves de l'école de musique de Leff-Armor Communauté.

L'année d'animation se clôturera par

Résultats et classements des animations :

BOULES 38 doublettes

- 1) Léo Le Bras-Hervé L'Achever
- 2) Raphaël Sivillier-Quentin Robial
- 3) Manu Guyomard-Nathan Menguy

TOMBOLA

- 1) Roselyne Hellequin (colis du boucher)
- 2) Le Quéré Serge (2 entrées au Puy du Fou)

BILLARD HOLLANDAIS

adulte Nathanaël Kergus adolescent Lylwen Kergus enfant Diego Carmora

LONGUEUR DE LA PERCHE (4m70)

Jean et Claudy Colombard

une action en faveur du téléthon auquel l'association participera sous forme d'apéritif et vente de gâteaux.

L'assemblée générale de l'association se tiendra dimanche 06 octobre à la salle socioculturelle suivie du repas des bénévoles.

L'association Maxi Dance





Forum Citoyen

Leff Ar Mor

Forum Citoyen
Leff Ar Mor



LE PRIX DE LA DEMOCRATIE, un long fleuve tranquille ?

En octobre 2023, l'association « Forum Citoyen Leff Ar Mor » décide de se porter candidate au « Prix de la démocratie » porté par le groupe Ouest France. Cet engagement implique la constitution d'un dossier comprenant un formulaire de candidature auquel sont joints des documents complémentaires. Les 3 catégories suivantes étaient proposées : prix de la démocratie – prix de la jeunesse – prix de la démocratie locale. Nous avons choisi la 3^{ème} catégorie en raison de notre implantation et notre intégration sur le territoire de Leff Armor Communauté

Le formulaire renseigné (16 pages) et les autres documents (10 pages de coupures de presse) sont transmis début janvier dans les délais impartis malgré quelques soucis techniques compensés par la solidarité associative. Alors commence l'attente. Il faut que le jury examine les quelques 300 dossiers et en choisisse 5 par catégorie. Trois mois se passent avec des sentiments très contrastés, confiants certains jours, anxieux voire démoralisés pour d'autres. C'est long quand on attend. Et puis quand on n'y pense plus, le verdict tombe le 16 avril !!! Nous sommes dans les 5 finalistes de notre catégorie. Sur les 15 finalistes, deux sont bretons, une association de Lorient qui lutte contre la fracture numérique et le Forum Citoyen Leff Ar Mor. C'est l'euphorie !!! Cette joie tombe très vite car les conditions de la finale sont très dures : durée de la prestation : 10 minutes qui se répartissent en 3 minutes de présentation et 7 minutes de questions / réponses. De plus, ce sera en visioconférence. De la joie ou de la satisfaction, nous passons à l'interrogation sur notre capacité à réussir ce challenge, avec en toile de fond : sera-t-on crédible ?

La finale a lieu le 28 mai. Il nous reste presque 6 semaines pour déterminer notre mode d'action. Le jury connaît le dossier et en faire un résumé serait très difficile et surtout inopportun. Il faut trouver une accroche différente. Nous optons pour le caractère singulier de l'association.

Au fil des jours, il faut écrire le texte, chacun y allant de sa proposition. Changer un mot, ajouter une phrase, retirer une expression, modifier une tournure furent les actions de notre quotidien. Il faut faire la présentation en 3 minutes. Le plus difficile commence. 3'23, c'est trop long, il faut réduire le texte. Où rogne-t-on ? Cette partie est inutile donc on peut la retirer mais ce serait bien de rajouter tel mot. 2'50 c'est bien, donc, en le disant, on peut se permettre de souffler, de laisser un blanc pour mieux relancer et porter l'accent sur quelques mots clés. Petit à petit, tout se met en place. Dès qu'on a un creu, il faut citer le texte et encore recommencer. A cet égard, les précieux conseils de nos partenaires communautaires furent d'un grand secours.

Le matin de l'épreuve nous sommes prêts et motivés. Nous ouvrons le bal

des 15 auditions. Au final, nous n'obtenons pas le premier prix qui est décerné à la commune de Fleury- Mérogis pour un livre blanc comprenant plusieurs actions pour la jeunesse.

Nous avons bien participé et nous pouvons être fiers de notre parcours. Nous aurons porté haut les couleurs du Forum Citoyen mais aussi celles de Leff Armor Communauté et de notre département.

Au moment d'écrire ces lignes, j'ai une pensée particulière pour Anne Bellegou et Michel Lancien, tous deux membres de l'association, qui m'ont accompagné quotidiennement dans cette galère sans faiblir un seul instant dans une ambiance empreinte de sérieux mais aussi de complicité, de solidarité et de bonne humeur. Un grand merci à tous les deux.

Pour prendre connaissance du dossier de candidature ainsi que de notre intervention finale et des questions posées, allez sur le site <https://forum-citoyen-leffarmor.fr/>

Alain Collet, Président

**Prix de la
démocratie**
Association
pour le Soutien des Principes
de la Démocratie Humaniste



Entente cynégétique

Société de chasse



Une information préalable relative à notre structure : L'Entente Cynégétique, qui rassemblons le regroupe les chasseurs du Merzer et de Pommerit, vient de renouveler partiellement son Conseil d'Administration et son Bureau (*). Ce dernier se compose désormais de Michel Collin (président), Olivier Even (vice-président), Daniel Igigabel (secrétaire), Laurent Haméon (secrétaire-adjoint), Guy Pollet (trésorier) et Luc Castillo (trésorier adjoint). Forte d'une soixantaine d'adhérents, l'association reste toutefois confrontée à une érosion de son effectif, même si elle se félicite d'avoir intégré la saison dernière plusieurs jeunes chasseurs.

La préoccupation majeure de l'équipe reste la prolifération des sangliers. Si, au moment où sont écrites ces lignes, ils se montrent encore discrets, les observations des agriculteurs et des chasseurs montrent que le nombre de compagnies est en augmentation. A noter que des actions non



négligeables sont également menées pour la régulation des ragondins, mais aussi des corneilles et des choucas des tours.

Sur un autre plan, sur le site de Kermilon notre bâtiment a fait les frais des intempéries successives. Nous allons donc prochainement entreprendre la rénovation de la charpente et de la couverture.

C'est d'ailleurs sur ce site que se déroulera, comme à l'accoutumée,

notre fête les 20 et 21 juillet prochain. Cette année l'invitation au repas champêtre concernera les agriculteurs et propriétaires des deux communes.

Nous vous attendons nombreux.

(*) Olivier Even absent sur la photo.

Guy Pollet,
Vice -Président

VOLTI **SUBITO**



Dans le cadre de l'Eté culturel 2024, , Volti Subito dévoile le programme de la Pagode vous pouvez le consulter sur www.voltisubito.net

Le programme de l'été culturel se déroulera intégralement sur le site de la compagnie Volti Subito, à Kerziohen, 22200, Pommerit le Vicomte.

Durant toute cette période, une exposition de Laurent Bomy

(photographe et ami des artistes) sera accessible.

Infos pratiques Restauration et bar sur place en soirée. Crêpes et glaces les mercredi et dimanche, flânerie bienvenue.

Tarifs spectacle : 12€/10€ réduit, gratuit <5ans

Tarifs ateliers : 20€/pers

Réservations (jauges limitées) au 06 85 59 07 94

Où ? Sous la Pagode, au lieu-dit Kerziohent, 22200 Pommerit Le Vicomte - VOLTI SUBITO



La troupe de Maxi Dance a passé l'année 2023-2024 a préparer un nouveau spectacle riche en paillette, comme chaque année.

Cela représente beaucoup de travail pour nos danseurs, qui doivent mémoriser deux chorégraphies différentes. C'est également un travail immense de la part de nos chorégraphes qui créent chaque année des chorégraphies inédites. Mais Maxi Dance ne serait rien sans ses bénévoles qui nous aident lors de nos différentes représentations, et surtout sans ses fidèles couturières, qui nous permettent d'ajuster les costumes, ou même d'en créer... Alors, un grand MERCI à toutes ces personnes qui permettent de faire vivre Maxi Dance.

Pour la prochaine saison, nous cherchons toujours à étoffer nos groupes adultes. Le groupe de couturières cherche également des petits doigts de fée pour les aider. Tout le monde est le bienvenu ! N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés.

A présent, nous nous donnons rendez-vous en septembre pour la 26^{ème} saison de Maxi Dance !

L'association Maxi Dance

APEL école Sainte Anne

L'apel de l'école Sainte Anne de Pommerit le vicomte à organiser dernièrement le 14 avril sa première course de caisse à savon, 16 concurrents ont pu piloter et ainsi assurer le semaine devant plusieurs centaines de spectateurs.

Le 22 et 23 juin l'appel organise sa kermesse, au programme du samedi, concours de palet et concert avec le groupe diplomatiko. La soirée sera clôturée par un feu d'artifice.

Le dimanche 23 juin, loterie et tombola animeront la journée avec en prime 5 bons d'achat de 1 000€ auprès d'Intermarché. Repas complet avec son cochon grillé, préparé par nos soins.

Septembre 2024 rentrée des classes.

Dimanche 29 septembre, foire à tout à la salle Omnisports, avec petite restauration. (3.5€/ml en intérieur et 12 €/5m en extérieur)

Début novembre super loto à la salle de Bourbriac du valeur de 3 000€, loto animé par Luc. Petite restauration sur place.

L'année 2024 2025 s'annonce riche en projet et événements.

L'Apel de par ses manifestations participe à l'achat d'accessoire, jeu éducatif, sportif. Elle participe également au financement des sorties scolaires, avec pour début 2025 un séjour au ski.

Nous vous attendons tous sur nos différentes manifestations !!!





Le cercle **Korriganed Pañvrid**

Le cercle celtique Korriganed Pañvrid, compte une centaine d'adhérents répartis en 3 sections :

- Le groupe enfants qui accueille tous les mardis de 18h45 à 20h00, une vingtaine d'enfants âgés de 5 à 15 ans.
- Le groupe loisir où une trentaine de danseurs se retrouve également le mardi pour le plaisir de danser
- Le groupe concours qui compte une trentaine de danseurs, qui répètent tous les vendredis soir de 20h30 à 23h00 ainsi que certains week-ends tout au long de l'année.

Le groupe enfants était présent, accompagné du groupe loisir, à la fête de la Chapelle du Paradis en mai. Les enfants iront présenter



leur nouveau spectacle à Saint-Quay lors du festival Eskemm, et seront également à Lorient le 15 août pour la grande parade du Festival Interceltique.

Le groupe adulte quant à lui a brillé lors des concours (en avril à Vannes et Juin à Quimper) cette année en décrochant la première place et le titre de champion de la catégorie Excellence ! Ils seront présents à la Saint-Loup les 17 et 18 août pour défendre ce beau résultat sur les terres trégorroises.

L'association est très dynamique et porte les couleurs de Pommerit sur la commune, en proposant régulièrement des animations, mais également sur toute la Bretagne

notamment avec grâce au groupe concours. Après le traditionnel fest noz du mois d'octobre, les Korriganed Pañvrid ont organisé une journée de stage «Kejadenn» en avril, et prépare activement les prochaines animations à venir. Après le beau succès des collages l'année dernière, le cercle proposera cet été une journée d'animation le 13 août dans le bourg pour le passage du Kenleur Tour et vous prépare pour une belle soirée repas et fest noz le samedi 26 octobre pour fêter les 35 ans de l'association. Nous comptons sur votre présence lors de ces deux évènements !

Association **Tous en forme**

L'objectif de cette saison était de la clôturer par une journée sportive et solidaire.

« Réunir autour du sport pour aider notre prochain », un projet mené depuis quelques mois pour rassembler des bénévoles afin de proposer différentes activités et toucher différents publics lors de cette journée de solidarité

L'ADN de l'association est de favoriser l'activité physique et surtout de partager ensemble, créer du lien entre toutes et tous. 20 bénévoles petits et grands étaient bien présents le samedi 1er juin, 120 participants ont participé

aux activités et 600 euros de dons ont été recueilli pour la lutte contre le cancer.

Premier soleil de juin qui nous a également accompagné toute au long de cette magnifique journée.





BAGAD PAÑVRID
POMMERIT LE VICOMTE



Après une très belle fin de saison en 2023 avec le titre de champion de Bretagne de seconde catégorie, le bagad Pañvrid ar Beskont a signé son grand retour dix ans après sur la scène du championnat national des bagadoù de première catégorie dont la première manche a eu lieu au Quartz à Brest en Février dernier.

Devant 1500 spectateurs présents pour cet événement, la quarantaine de musiciens a présenté une suite du terroir Treger constituée de danses et d'une mélodie tirées du répertoire de Daniel Le Féon. Cette prestation a permis au groupe d'obtenir la onzième place sur les quinze participants ainsi que le prix terroir décerné par le jury. Ce résultat est une belle récompense pour tous les musiciens et a été l'occasion de montrer que le groupe a sa place parmi les meilleurs.

Le 9 Mars, le bagad a également donné l'occasion aux sonneurs, chanteurs et musiciens de prendre place sur la scène de la salle socio-culturelle pour faire danser le public au cours de son fest-noz annuel précédé de son traditionnel repas-crêpes. Ce fest-noz a été l'occasion pour le bagad de jouer la suite Treger présentée à Brest et de réaliser une prestation avec les élèves de CM1 et CM2 de l'école Sainte-Anne. Les danseurs sont venus nombreux, faisant de cette soirée un grand succès.

Le bagad a également participé à de nombreuses festivités comme le printemps des sonneurs de Brest le 20 Avril, le tour de Bretagne des véhicules anciens à Pordic le 18 Mai ainsi que le printemps des sonneurs de Lannion le 19 Mai.

Le printemps des sonneurs de Lannion a été l'occasion pour les musiciens du

bagad de porter pour la première fois les nouvelles gilettes. Ce projet est né car la confection de nouvelles gilettes devenait une nécessité. En effet, celles-ci étaient marquées par le temps et portées depuis quelques décennies pour certains musiciens. Le vert reste la couleur dominante de la gilette mais

le velours vert présent au niveau du col et des poches a été remplacé par un velours noir.

Au cours des mois prochains, le bagad va préparer sa nouvelle suite qui sera présentée dans le cadre de la seconde manche du championnat national des bagadoù de première catégorie qui aura lieu le samedi 10 Août au stade du Moustoir à Lorient. Le groupe participera également à la grande parade des Nations Celtes du Festival Interceltique de Lorient qui aura lieu le jeudi 15 Août. Le bagad sera également présent aux forums des associations de Leff Armor Communauté pour les inscriptions aux cours de pratique instrumentale proposés par le bagad. Vous pourrez les rencontrer le samedi 31 août à la salle des sports de Lanvollon et le samedi 7 septembre à Lanrodec (site de Coat An Doc'h). La formation est possible à partir de l'âge de 8 ans et comprend un cours hebdomadaire ainsi qu'une pratique collective. De plus, les trois premières séances seront des séances d'essai gratuites. Afin d'obtenir plus de renseignements, n'hésitez pas à aller à leur rencontre ou à les contacter sur leurs réseaux sociaux ou via l'adresse mail bagadpanvrid22@gmail.com. Pour suivre l'actualité du groupe, vous pouvez aller sur la page facebook « Bagad Pañvrid ar Beskont » pour être informés des différentes dates à venir !





Le club de Badminton

Les personnes que vous
pouvez contacter :
Roselyne HELLEQUIN
02 96 21 70 70
Jean COLOMBARD
02 96 21 99 57

Depuis la rentrée 2023, l'association continue ses activités, à la salle omnisport, tous les lundis et jeudis de 19h30 à 21h30 comme précédemment mais avec un créneau supplémentaire, les mercredis de 10h00 à midi.



Le nombre des membres actifs s'élève désormais à 22 membres pratiquants régulièrement.

L'AG de 2024 avait prévu la mise en place d'un tournoi interne lequel est en cours sous la forme d'équipes mixtes et de tout niveau.

De même ce samedi 25 mai l'association a eu le plaisir de recevoir l'association équivalente de Plouezec pour une rencontre informelle avec viennoiseries fournies par Plouezec et repas en commun préparé par les membres de Pommerit. Ce fut un vrai moment d'intenses échanges tant sportifs que d'amitiés qui ne manquera pas de se renouveler.



Le premier semestre tire à sa fin, toutefois l'association continuera de pratiquer pendant la période estivale comme les années précédentes. En conséquence toutes les personnes qui souhaitent pratiquer pendant la période des vacances pourront venir

nous rejoindre sans autre forme de procès.

L'association mettra, bien sur, à disposition le matériel nécessaire pour pratiquer (raquettes et volants) dans la mesure du stock détenu.

Le breton sans peine avec Mammenn

Que vous soyez débutant ou bretonnant de toujours, si vous avez envie de parler, d'apprendre ou d'approfondir notre belle langue, n'hésitez pas !

L'association Mammenn vous propose des cours du soir le jeudi au centre Startijin, ainsi que la pratique du chant en breton au sein du groupe Kanerien Mammenn un samedi matin sur deux. Les cours sont assurés par deux enseignantes de métier, le groupe choral est animé par Gérard Guyomard, bien connu à Pommerit. Les modalités horaires, la cotisation, la répartition des niveaux sont revues chaque année à la rentrée de septembre lors d'une réunion ouverte à tous. La date sera annoncée par voie de presse, en principe quelques jours après le forum des associations.



D'autre part, Mammenn organise chaque année une veillée bretonne dans le cadre des veillées Dastum, et participe à divers événements tels que la Redadeg, la course pour la langue bretonne.

Pour en savoir plus :
02 96 74 25 11.

Kenavo !



Cousue main : Enquête sur la vie culturelle



Leff Armor communauté met en œuvre une grande enquête destinée à recueillir les pratiques culturelles des habitants du territoire.

Cette enquête a été confiée à la coopérative Cuesta de Rennes.

Ce projet est un des axes du Pacte Culturel établi entre l'État, la Région, le Département et Leff Armor. Elle vise à mettre en pratique une politique favorisant la prise en compte des Droits Culturels.

Ainsi, depuis le 25 mai avec l'ouverture du festival «L'effet Mode» à Chateaudren Plouagat, les habitants de Leff Armor sont invités à faire part de leurs habitudes de vie et de leurs pratiques culturelles.

Cette enquête qui va durer six mois et qui a aussi pour ambition de créer du lien entre les habitants, se décline sous trois formes.

Tout d'abord, chacun va pouvoir déposer

un morceau de tissu en expliquant en quoi ce morceau de tissu représente son lieu ou ses habitudes de vie.

Ensuite, il sera aussi possible de se faire interviewer à l'occasion d'une manifestation sportive, culturelle ou associative par exemple et ainsi alimenter l'enquête.

Enfin, au travers d'ateliers de cartographie, chacun pourra représenter et dessiner le territoire de Leff Armor en faisant ressortir ses attraits culturels et touristiques.

Ces différents ateliers et les déposes de tissus se feront lors de manifestations organisées par les associations du territoire ou à l'occasion des marchés, par exemple, ou dans des lieux qui seront

préalablement identifiés, ainsi qu'au Petit Echo de la Mode.

Des kits «Cousue main» sont mis à la disposition des communes et aussi des associations qui souhaitent être partenaires de cette démarche.

A l'issue de l'enquête, l'ensemble des tissus collectés sera assemblé par madame Agathe Mercat, artiste plasticienne, qui en fera une représentation textile du territoire.

Cette collecte d'informations fera ensuite l'objet d'une synthèse, puis d'une restitution à la population.

Renseignements :
cousuemain@leffarmor.fr
ou Tél : 02 96 79 26 40

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH) de Leff Armor communauté est entré en révision par délibération du 26 octobre 2021. Cette révision vise notamment à la mise en compatibilité du PLUiH avec le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) du Pays de Guingamp approuvé le 8 juillet 2021 ainsi qu'au respect de la Loi climat et résilience du 22 août 2021.

Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD), a été débattu le 19 décembre 2023 au sein du conseil communautaire de Leff Armor communauté. Il doit désormais être débattu au sein des 27 conseils municipaux du territoire. Le PADD est le document politique et stratégique du PLUiH qui doit guider l'ensemble des autres pièces du PLUiH (règlement écrit, règlement graphique, volet habitat notamment).

Il est décliné en 4 axes :

- Préserver et conforter l'identité

rurale du territoire, vectrice de son attractivité

- Penser le développement du territoire en adéquation avec les ressources disponibles
- Adapter le modèle d'aménagement à l'évolution des modes de vie et au changement climatique
- Promouvoir un modèle économique de proximité

Ce document est consultable sur le site internet de Leff Armor communauté : <https://www.leffarmor.fr/plui/> L'approbation du nouveau document d'urbanisme est prévue pour

2025, une enquête publique sera ouverte au printemps 2025 afin que le public puisse émettre des observations/remarques sur le projet de PLUiH.

Vous pouvez d'ores et déjà faire remonter vos attentes et projets potentiels par courrier à :

**Monsieur le Président
de Leff Armor communauté
Moulin de Blanchardeau
CS 60036**

22290 Lanvollon

Ou par mail pluih@leffarmor.fr



LEFF ARMOR À VOS CÔTÉS POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS HABITAT - LOGEMENT !



UNE QUESTION SUR LA RÉNOVATION ÉNERGETIQUE DE VOTRE LOGEMENT ?

- JE VEUX CHANGER MON MODE DE CHAUFFAGE
- JE NE SAIS PAS QUEL TYPE D'ISOLATION CHOISIR

DISPOSITIF ANIMÉ PAR L'ALEC

Contact :
02 96 52 15 70
contact@alec-saint-brieuc.org



UNE SENSATION D'INCONFORT DANS VOTRE LOGEMENT ?

- HUMIDITÉ, FROID PERSISTANT MALGRÉ LE CHAUFFAGE
- JE NE COMPRENDS PAS MA FACTURE EAU-ÉNERGIE

Vous pouvez bénéficier d'une visite avec un conseiller en économie d'énergie *

DISPOSITIF ANIMÉ PAR L'ALEC

Contact :
02 96 52 15 70
contact@alec-saint-brieuc.org
* sous conditions de ressources



UNE QUESTION SUR L'ADAPTATION DU LOGEMENT, FACE À LA PERTE D'AUTONOMIE ET/OU AU HANDICAP ?

- J'AI BESOIN DE TRANSFORMER MA BAIGNOIRE EN DOUCHE PLAIN-PIED
- J'AI DE PLUS EN PLUS DE MAL À MONTER L'ESCALIER

Avec le programme d'intérêt général (PIG) de Leff Armor, vous pouvez, sous conditions, bénéficier d'un accompagnement pour adapter votre logement

DISPOSITIF ANIMÉ PAR CITÉMETRIE

Contact :
02 57 52 08 59
pig.leffarmor@citemetrie.fr



UNE QUESTION JURIDIQUE ?

- OPTIMISER MON PLAN DE FINANCEMENT ?
- METTRE MON LOGEMENT EN LOCATION ?
- JE NE COMPRENDS PAS MON CONTRAT DE BAIL

AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

Contact :
02 96 61 50 46
www.adil22.org

ETAT CIVIL 2023

52 Décès

RAOULT Emma Marie, née OGEL, 05/01/2023
ABRAHAM Eugène Marie, 05/01/2023
DEMICHÉLIS Michelle, Nélia, née PIERRE, 17/01/2023
LE ROUX Marie Thérèse, née LE JAN, 03/02/2023
GUENNEC Jean Emile, 05/02/2023
CRÉNAN Louis Jean, 10/02/2023
LE BARS Jeannine Yvette, née PIERRES, 02/03/2023
KLONOWSKI Germaine, Andrée, née HUET, 15/03/2023
GAUTIER Georgette Yvette Marie, née DIDOU, 25/03/2023
MANACH Didier, Jean, Yves, 05/04/2023
BROCHEN Marie, née HERVIOU, 08/04/2023
COTTIN Berthe Marie Victorine, née SALLIOU, 14/04/2023
BEAUCAMP Michel Joseph Cornil, /04/2023
SALLIOU Louise, Cécile, née SOULIMAN, 22/04/2023
LE PAGE Albert, Joseph, Marie, 25/04/2023
PRIGENT Odette, Marie, née DISEZ, 01/05/2023
QUILGARS Anna, 04/05/2023
PIERRE Camille Jeanne Marie, née BOULIOU, 05/05/2023
RÉGNIER Patrick, 20/05/2023
LE BOULZEC Marguerite, Marie, Georgette, Sophie, née FOUANT, 25/05/2023
ETIEMBLE Simonne, Marie, Pierrette, née LE CHAT, 06/06/2023
NÉRI Henri Joseph Aurélio, 26/06/2023
GOSSART Françoise Annette Christiane, née BLAIVEAU, 28/06/2023
GUILLOURY Michel Léon, 13/07/2023
BOURLANC Emile, Marie, 27/07/2023
TILLY Edouard, Marie, 29/07/2023
SÉBILLE Jeanne, Marie, Joséphine, née LANCIEN, 01/08/2023

GUYOMARD Alice, Marie, Thérèse, née CORBEL, 09/08/2023
TURBAN Hervé Louis Francis, 21/08/2023
DEVIMEUX Christiane, Jacqueline, Andrée, née MIDY, 23/08/2023
LE GUEN Léontine Marie, 27/08/2023
LE TREUST Bernard Louis Yves Marie, 10/09/2023
GUILLOUX Marcel, 19/09/2023
ROSSET Micheline, Thérèse, née ARTHEMANN, 25/09/2023
HELLEQUIN Denise Marie Françoise, née JOUANJAN, 26/09/2023
L'HERRON Paulette née BRIAND, 21/10/2023
THÉRÉZIEN Pauline, Marie-Thérèse, née MARQUER, 02/11/2023
RAOUL Simone, Marie, née HAMON, 06/11/2023
ALLAINGUILLAUME Simone, née ORMEL, 07/11/2023
GIRAUD Marie, née BARRIÈRE, 12/11/2023
LE GONIDEC Héloïse Yvonne Marie, née LE FAOU, 20/11/2023
TASSEL Jeanne Louise, née RICHARD, 23/11/2023
LE MOY Jeannine Eugénie Françoise, née LENOIR, 30/11/2023
LE GONIDEC Hubert, Joël, Yves, 03/12/2023
CORLAY Germain, Pierre, Marie, 05/12/2023
LE SECH Alex Pierre, 06/12/2023
COLLIN Isabelle, née GUYOMARD, 07/12/2023
LE LUYER Alain, 17/12/2023
RENÉ Raymond Alexis Yves Marie, 26/12/2023
ROUSSEAU Michel, Roger, Jean, 28/12/2023
HYDRIO Irma Marie Augustine, 29/12/2023

6 Mariages

- **BOURNET Gil Mars et LEVEXIER Marcelle**
11-juil-23
- **BRUN Cédric et DARRÉ Émilie Anne**
15-juil-23
- **COULOUARN Jean-Yves Marie et EVEN Isabelle Adrienne Yvette**
19-août-23
- **CHEVALIER Benoit Pascal Olivier et LE PEILLET Héléne**
02-sept-23
- **GUYOMARD Denis et LARCHER Anne-Françoise**
16-sept-23
- **ROLLAND Maxime et BLETTNER Emmanuelle Clarisse**
02-déc-23

16 Naissances

En raison d'une nouvelle réglementation, nous ne sommes pas cette année, en mesure de présenter les noms des enfants

ANIMATIONS

Estivales

2024

13 et 14 juillet

Pardon

de la Chapelle du Folgoat

20 et 21 juillet

Fête de la Chasse



28 juillet

Vide grenier

à la Chapelle du Paradis



02 août

Soirée concert,

Dj et feu d'artifice

par le comité d'animation

9 août

Aubade du Bagad



11 août

Loto de l'ESPLM



13 août

passage du kenleur

25 août

Brocante

à la résidence

de l'If

